

Mise au rebut du barnum



Ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, le conseil municipal lors de la séance du 16 juillet 2018 a délibéré sur la mise au rebut du barnum.

La commune ne sera plus en mesure de mettre à disposition ce matériel.

Pour toute information complémentaire concernant les modalités de la mise au rebut, vous pouvez contacter la mairie au 05 61 91 83 09 ou bien par messagerie : poucharramet.mairie@orange.fr.